

**CCAS**  
**Compte rendu**  
**Conseil d'administration du vendredi 14 mars 2014**

L'an deux mil quatorze , le vendredi 14 mars, le Centre d'action Sociale de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence du Président Yann JUIN  
Date de la convocation : 27 février 2014.

Présents : Monique Simonneau, Jean-Pierre Roblin, Monique Gontiers, Michel Rougier, Joseph Merceron, Geneviève Bachelier, Monique Deschamps, Yann Juin

Absents représentés : Jean Loizeau par Michel Rougier,

Absente excusée : Christine Kubicek

Absents : Christine Guézou, Béatrice Gomit, Yvan Bailly

Invité : Frédéric Gloria

Secrétaire de séance : Michel Rougier

- Compte rendu de la dernière réunion approuvé par 9
- Projets de délibérations

**2014 – 01 / 03: Approbation du compte administratif 2013**

Le compte administratif retrace l'ensemble des opérations de l'année écoulée, soit du 1er janvier au 31 décembre 2013

Le Conseil d'administration du CCAS réuni sous la présidence du vice-président Michel ROUGIER donne acte de la présentation faite au compte administratif 2013, lequel peut se résumer comme suit :

**CCAS – Budget principal**

**Section de fonctionnement**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Opérations sur l'exercice 2013	25 574,33	25 866,63	292,30
Résultats excédentaires 2012 reportés en 2013		21 612,83	21 612,83
Résultats à affecter	25 574,33	47 479,46	<b>21 905,13</b>

Solde d'exécution de la section de fonctionnement = 21 905,13

**Section d'investissement**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Opérations sur l'exercice 2013			
Résultats excédentaires 2012 reportés en 2013		6726,56	6726,56
Résultats à affecter		6726,56	<b>6726,56</b>

Solde d'exécution de la section d'investissement = 6726,56

**Résultat cumulé :**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Opérations sur l'exercice 2013	25 574,33	25 866,63	292,30
Résultats excédentaires 2012 reportés en 2013		28 339,39	28 339,39
Résultats à affecter	25 574,33	54 206,02	<b>28 631,69</b>

**CLSH – Budget annexe**

**Section de fonctionnement**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Opérations sur l'exercice 2013	168 886,38	166 133,21	- 2 753,17
Résultats excédentaires 2012 reportés en 2013		21 870,00	21 870,00
Résultats à affecter	168 886,38	188 003,21	<b>19 116,83</b>

Solde d'exécution de la section de fonctionnement = 19 116,83

**Section d'investissement**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Opérations sur l'exercice 2013	1 059,71	5 787,44	4 727,73
Résultats excédentaires 2012 reportés en 2013		13 130,67	13 130,67
Résultats à affecter	1 059,71	18 918,11	<b>17 858,40</b>

Solde d'exécution de la section d'investissement = 17 858,40

**Résultat cumulé :**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>SOLDES</b>
Opérations sur l'exercice 2013	169 946,09	171 920,65	1 974,56
Résultats excédentaires 2012 reportés en 2013		35 000,67	35 000,67
Résultats à affecter	169 946,09	206 921,32	<b>36 975,23</b>

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil d'administration du CCAS au nombre de 8 approuvent le Compte Administratif 2013 du budget principal CCAS et du budget annexe CLSH

**2014 – 02/03: Approbation des comptes de gestion 2013**

Monsieur le Président présente au Conseil d'administration du CCAS les comptes de gestion du CCAS et du CLSH établis par le receveur municipal.

Après en avoir délibéré, Les membres du Conseil d'administration du CCAS au nombre 9 approuvent les Comptes de gestion 2013

## 2014 – 03/03 : Affectation du résultat de l'exercice 2013

### **CCAS – Budget principal**

En application de l'article 9 de la loi du 12 mars 1982 et de l'instruction comptable M14, après avoir approuvé ce même jour le compte administratif 2013 qui présente un excédent de :

Fonctionnement : 21 905,13 €

Investissement : 6 726,56 €

Considérant les besoins recensés à cette même date,

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS au nombre de 9, décident sur proposition de Monsieur Le Président, d'affecter au budget 2014

A la section de fonctionnement (compte 002 ) : 21 905,13 €

A la section d'investissement (compte 001) : 6 726,56 €

A la section d'investissement (compte 1068) :

### **CLSH – Budget annexe**

En application de l'article 9 de la loi du 12 mars 1982 et de l'instruction comptable M14, après avoir approuvé ce même jour le compte administratif 2013 qui présente un excédent de :

Fonctionnement : 19 116,83 €

Investissement : 17 858,40 €

Considérant les besoins recensés à cette même date,

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, au nombre de 9, décident sur proposition de Monsieur Le Président d'affecter au budget 2014:

A la section de fonctionnement (compte 002 ) : 19 116,83 €

A la section d'investissement (compte 001) : 17 858,40 €

A la section d'investissement (compte 1068) :

## 2014 – 04/ 03 - Budget primitif 2014

### **CCAS – Budget principal**

Section de fonctionnement

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations sur l'exercice	34 416,00	12 510,87
Report de l'excédent 2013		21 905,13
	<b>34 416,00</b>	<b>34 416,00</b>

Section d'investissement

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations sur l'exercice y compris article 1068	6 726,56	
Report de l'excédent 2013		6 726,56
	<b>6 726,56</b>	<b>6 726,56</b>

## **CLSH – Budget annexe**

section de fonctionnement

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations sur l'exercice	204 404,00	185 287,17
Report de l'excédent 2013		19 116,83
	<b>204 404,00</b>	<b>204 404,00</b>

Section d'investissement

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations sur l'exercice y compris article 1068	17 858,40	
Report de l'excédent 2013		17 858,40
	<b>17 858,40</b>	<b>17 858,40</b>

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, au nombre de 9 approuvent le Budget Primitif du CCAS et le Budget Annexe du CLSH

### **2014 – 05 /03 : Secours en argent**

Monsieur le Président informe les membres du CCAS de demandes, de secours en argent, de familles Esnandaïse, compte tenue des difficultés rencontrées

	Montants	Origine de la demande	Objets	Avis
RV	160€	Assistante Sociale	Dettes UDAF	Demande de précisions sur les ressources et les charges
CM	200€	Assistante Sociale	Dettes énergie	Demande de précisions sur les ressources et les charges

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, au nombre de 9 fixent leur décision, conformément à l'avis

#### **– Aide Alimentaire : Nouvelles demandes**

Demandeur	Parts adultes	Parts enfants	Revenu fiscal de référence	Total des ressources	Total des charges	Reste à vivre	Avis
B K	1	2	14	1 274	822	113	Accord 6 mois
C M	1		12 574	1 008	804	204	Accord 6 mois

#### **– Questions diverses**

Avis favorable du Conseil d'Administration à la demande de renouvellement de domiciliation de Monsieur CV.

Planning de l'Aide Alimentaire : Il est convenu, d'établir le prochain planning, après les élections municipales.

Messieurs Le Président et Vice-président, soulignent l'importante évolution du CCAS, au cours de ces 6 dernières années. Ils remercient les administrateurs pour leur travail et leur engagement.